

Les engrais cupriques font polémique

Des distributeurs dénoncent l'emploi d'engrais contenant du cuivre comme produits phytosanitaires. En face, les utilisateurs mettent en avant un effet biostimulant.

Is s'appellent Silicuvivre, Cuivrol, Sticuro... Leur point commun ? Ils contiennent du cuivre et participent à la protection fongicide alors qu'ils sont vendus et homologués comme engrais. Une situation que dénoncent des distributeurs. « *La carence cuprique en vigne n'existe pas ! Ici, l'emploi de ces engrais ne se justifie que par le complément de cuivre qu'ils apportent en plus des autres traitements, pour obtenir une action fongicide* », proteste Sébastien Rieublanc, responsable technique chez CIC, près de Bordeaux.

« *Je trouve les autorités très hypocrites. Elles ne font rien pour arrêter la distorsion de concurrence. C'est facile de dire qu'on met moins de phytos alors que l'on apporte du cuivre par ailleurs* », peste Pascal Trémeau, chez Phyto Service (Val de Loire, Chablis et Cognac).

Contournement de réglementation

Ces distributeurs soulignent qu'ils respectent la réglementation qui interdit de préconiser et d'utiliser un produit contre le mildiou s'il n'a pas été homologué pour cet usage. Ils subissent la concurrence de leurs confrères qui n'ont pas cette rigueur. Ils

GUILLAUME MÉNAGER, viticulteur à Vallet, dans le Muscadet, utilise depuis huit ans un engrais à base de cuivre pour son effet biostimulant. M. COISNE

pointent un deuxième problème : les quantités de cuivre apportées par ces engrais ne seraient pas prises en compte dans le calcul des quantités totales appliquées afin de contourner la réglementation qui plafonne les apports en viticulture biologique.

Aymé Dumas, responsable technique chez Armbruster Vignes, soulève un troisième risque : la compatibilité. « *En général, il n'y a pas de soucis de mélange avec d'autres produits mais, quand cela ne fonctionne pas, on n'a aucun recours. Avec des phytosanitaires bénéficiant d'AMM (autorisation de mise sur le marché) phytos, les firmes s'occupent de valider les mélanges* », rappelle-t-il.

Même son de cloche chez Guillaume Gastaldi, coordinateur des conseillers viticoles du Maine-et-Loire à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire : « *Si un produit défaillit, l'utilisateur n'a aucun recours. Et pour les engrais foliaires, il n'y a pas d'étude d'efficacité, ni de ZNT, ni de délai avant récolte.* »

« *Mes clients emploient le Silicuvivre en complément d'un traitement au cuivre, pour augmen-*

ter son efficacité, répond Jacques Moreau, fondateur de la SARL éponyme, qui propose conseil et produits. *Et nous considérons qu'il faut compter la quantité de cuivre apportée par le Silicuvivre dans le calcul de l'apport total. La plupart des organismes de contrôle font déjà cette opération.* »

Pour Jacques Moreau, le Silicuvivre n'est pas un simple engrais :

il active le métabolisme de la plante et permet la pénétration du cuivre, assurant une meilleure résistance au lessivage. « *C'est un engrais liquide composé de cuivre sous forme de sulfate associé à des extraits végétaux qui facilitent son assimilation* », dit-il. Ce produit contient 63,5 g/l de cuivre métal et s'emploie entre 1 et 2 l/ha.

« *En France, l'effet biostimulant n'est pas reconnu* », regrette le conseiller. Pourquoi n'a-t-il pas fait homologuer le Silicuvivre s'il possède une activité antimildiou ? Trop cher et trop complexe, répond-il.

Au sud de Nantes, Guillaume Ménager a une double activité : viticulteur sur le domaine de la Parentière, à Vallet, et responsable des approvisionnements de la SA Pinault Bio. Il emploie Silicuvivre depuis huit ans. « *Ily a dix ans, j'utilisais jusqu'à 6 kg/ha/an de cuivre métal. Aujourd'hui, je suis à moins de 3,8 kg en comptant le cuivre du Silicuvivre. J'ajoute ce produit à la dose de 0,8 l/ha par traitement et la protection est aussi efficace. J'ai pu baisser les doses de cuivre grâce au Silicuvivre et à son effet sur le fonctionnement de la plante. Et il ne faut pas oublier qu'il ne contient pas que du cuivre. Je ne préconiserai pas un produit qui ne marcherait pas chez moi. Après, libre à chacun de l'essayer et de l'adopter, ou non.* » **MARION COISNE**

Des engrais foliaires pour seule protection

De l'autre côté des Alpes, la société helvète Vitistim propose un « programme préventif biologique pour la bonne santé de vos vignes, sans intrants de synthèse ». Il comprend des engrais foliaires dont le Lubicuper, qui renferme 80 g/l de cuivre métal sous forme de gluconate, et du Forlage, un activateur de défenses. Mais aucun produit phytosanitaire doté d'une AMM. « *Ce programme est efficace contre le mildiou et l'oïdium*, assure Noël

Viguier, chez Vitistim. *On réduit le nombre de passages et la quantité de cuivre à l'hectare. Nos produits sont moins toxiques et laissent moins de résidus que les produits chimiques homologués. Nous sommes en accord avec les objectifs d'évolution de conduite de la vigne.* » Cependant, sur le plan réglementaire, il se trouve dans une zone grise. Ses produits étant des engrais, ils ne devraient être utilisés qu'en fournissant la preuve du besoin de fertiliser.